

Plan conforme à la réglementation PMR

INDICE : D Date : 28/05/2026

Le présent document exprime le principe d'aménagement et les dispositions générales de l'appareillement. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, administratives, commerciales ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et réseaux divers. Les rebords de poutres, faux plafonds, galeries techniques, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif.